

## > ESPACES-FRONTIÈRES. INSTITUTIONS, STRATÉGIES ET GOUVERNANCES

ÉRIC AUBURTIN

Institut français de géopolitique

Université Paris 8

e.auburtin@ac-nancy-metz.fr

### LA CARTE COMME SYSTÈME DE REPRÉSENTATIONS D'UNE IDENTITÉ TRANSFRONTALIÈRE. L'EXEMPLE DE LA GRANDE RÉGION

**Résumé.** — La carte constitue un outil essentiel de médiation pour comprendre le rapport à la distance qu'on l'entend sur un plan spatial ou social. Dans le domaine des relations transfrontalières, la carte contribue à produire un territoire qui ne va pas de soi. La Grande Région constitue un laboratoire d'expérience cartographique original qui donne à voir et à comprendre la recomposition des effets-frontière au cœur de l'Europe intégrée. Instrument de pouvoir, la carte appuie le discours eurovolontariste de construction d'une « Europe des régions », capable de dépasser le cadre des États-nations. La confrontation de ces représentations avec celles de l'espace vécu par les frontaliers permet d'en révéler les contradictions. Par le regard porté sur la carte et le territoire, le citoyen peut confronter ses propres représentations de l'espace vécu.

**Mots clés.** — Carte, représentation, géopolitique, identité, coopération transfrontalière, Grande Région.

Si la Grande Région SarLorLux – Rhénanie – Palatinat – Wallonie (dénommée dans la suite du texte « Grande Région ») ne constitue pas encore une entité géopolitique propre, cet espace est toutefois marqué par un foisonnement de plus en plus grand de coopérations concrètes entre États, régions et collectivités locales. Au fur et à mesure que l'écheveau transfrontalier se construit, la carte sert de support, à différentes échelles, à la matérialisation d'un nouvel espace de projet transfrontalier. En combinant les différents ordres de grandeur (de l'europpéen au local), elle donne déjà à voir une certaine logique de l'organisation de l'espace. Mais la carte constitue aussi un outil de médiation essentiel pour comprendre le rapport à la distance, qu'on l'entende sur un plan spatial (la mesure de la distance) ou sur un plan territorial, plus symbolique (le sens de la distance) : en effet, celle-ci ne traduit pas seulement la distance de manière physique, euclidienne, mais aussi de manière topologique, par les relations qu'elle établit entre les différentes parties et points de la carte (Lévy, 2003). Elle joue ainsi un rôle particulier dans la matérialisation de cette discordance entre espace vécu et espace représentatif. À la fois parce qu'elle cherche à lier par le trait les points ou les surfaces qu'elle sépare et en même temps à séparer les espaces qu'elle met en coprésence, celle-ci constitue un outil particulièrement efficace comme source d'illustration ou d'incarnation d'un certain discours sur la frontière. Ce système de relations ainsi créé par la représentation peut contribuer à accroître ou réduire la mise à distance de l'Autre. Dans ce cadre, quel usage peut-on faire de la cartographie pour rendre compte de la géographie d'un espace transfrontalier? En retour, quelle cartographie des usages de la frontière peut-on en déduire?

Ce texte tentera de montrer le rôle particulier joué par les cartes dans ce rapprochement ou cette mise à distance de l'Autre, qu'il s'agisse de cartes-supports (choisies comme illustrations d'un discours), de cartes-enjeux (révélant une stratégie en matière d'aménagement du territoire) ou de cartes mentales incarnant la représentation spatiale de son auteur, en même temps qu'il montrera comment se combinent les différents ordres de grandeur dans l'élaboration de ces représentations. Il se basera tant sur le matériel cartographique tiré des documents d'aménagement portant sur l'espace transfrontalier que sur la réalisation d'enquêtes réalisées par l'auteur dans le cadre d'une thèse soutenue en 2002 auprès de travailleurs transfrontaliers occupés en Sarre notamment (Auburtin, 2002).

## La carte contribue à produire un espace transfrontalier qui ne va pas de soi

### La difficile production d'un système d'informations géographiques harmonisé

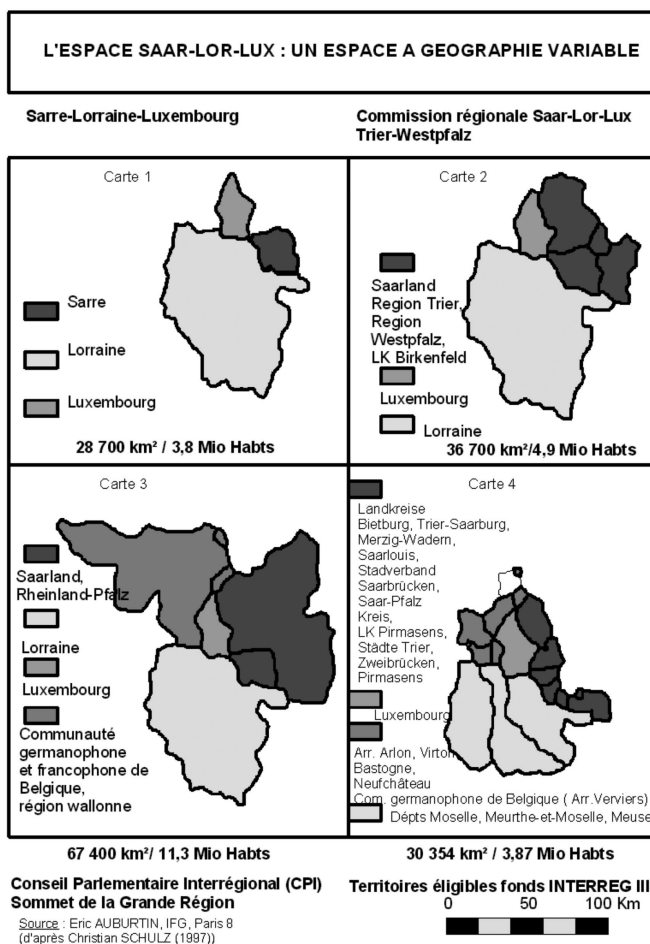
La Grande Région n'existe pas comme territoire institutionnel : elle représente, à ce jour, un objet géopolitique non identifié, qui réunit, de manière plus ou moins informelle, des responsables politiques qui appartiennent à des niveaux de pouvoirs et de compétences asymétriques de type étatique, régional et fédéral. La Lorraine est représentée à la fois par le préfet de région, qui à titre d'observateur symbolise l'autorité de l'État, les présidents des Conseils généraux de Moselle et Meurthe-et-Moselle, les plus impliqués dans l'action transfrontalière, et le président du Conseil régional de Lorraine. Les ministres-présidents de la Région wallonne, des Communautés française et germanophone de Belgique, représentent la Wallonie, les ministres-présidents de Sarre et de Rhénanie-Palatinat leur *Land* respectif, le Premier ministre luxembourgeois son gouvernement. Cet attelage institutionnel hétéroclite (cartes 1 à 4) constitue une nouvelle forme de gouvernance des relations transfrontalières, qui s'inscrit dans le cadre des nouvelles possibilités données par les lois de décentralisation en France (1982, 1992) et de la préparation du Marché unique européen (Auburtin, 2002). Ainsi, si la production d'une carte de la Grande Région permet d'associer les différents territoires qu'elle met en coprésence, elle ne dit rien des asymétries de pouvoirs qu'assimile la coopération transfrontalière à un écheveau particulièrement complexe à mettre en œuvre.

L'agencement des données topographiques transfrontalières constitue déjà un premier écueil dès lors qu'on cherche à relier les informations altimétriques d'un pays à l'autre. Chaque pays dispose, en effet, de son propre référentiel altimétrique défini par un type d'altitude, une surface de référence et un point fondamental : ainsi, en France, les altitudes sont calculées à partir du niveau de la mer relevé dans le vieux port de Marseille, alors qu'en Allemagne, ces mêmes altitudes sont calculées à partir des variations de l'échelle fluviale d'Amsterdam depuis 1879. Or, la mise en œuvre d'un référentiel altimétrique transfrontalier commun s'avère absolument indispensable pour élaborer de véritables documents de planification transfrontaliers et rendre l'information accessible au plus grand nombre. Une carte murale de format maniable<sup>1</sup> a été distribuée en 1998 aux principales administrations et collectivités impliquées dans l'organisation et la planification transfrontalière. En 2009, le groupe de travail Aménagement du territoire du Sommet de la Grande Région a engagé l'élaboration d'un

<sup>1</sup> En 1978, la Commission régionale Saar-Lor-Lux-Trier-Westpfalz s'est dotée d'un fonds topographique commun portant sur le développement spatial à moyen terme, les zones de développement et les zones d'aide, dans les régions Sarre, Lorraine, Luxembourg et Rhénanie-Palatinat.

Système d'informations géographiques (SIG) dans un souci autant médiatique qu'opérationnel. Un géoportail devrait être créé en 2012.

Pour constituer un fonds thématique et représenter des données statistiques, il est également indispensable de disposer d'un *maximum* de données administratives. L'utilisation de la nomenclature européenne (NUTS 1, 2, 3) permet de contourner l'écueil de découpages souvent hétérogènes d'un pays à l'autre. Pourtant, en associant par exemple à un niveau NUTS 3 des départements français, des *Kreise* allemands et des provinces belges, on accorde des niveaux administratifs qui n'ont ni les mêmes compétences, ni le même niveau décisionnel dans l'organisation des pouvoirs au niveau national. En outre, au Grand Duché, État de petite taille, l'échelon départemental ou régional n'est pas connu. Soit il faut compter le pays entier comme unité régionale, soit il faut lui attribuer un découpage qui sera plus fonctionnel mais plus artificiel.



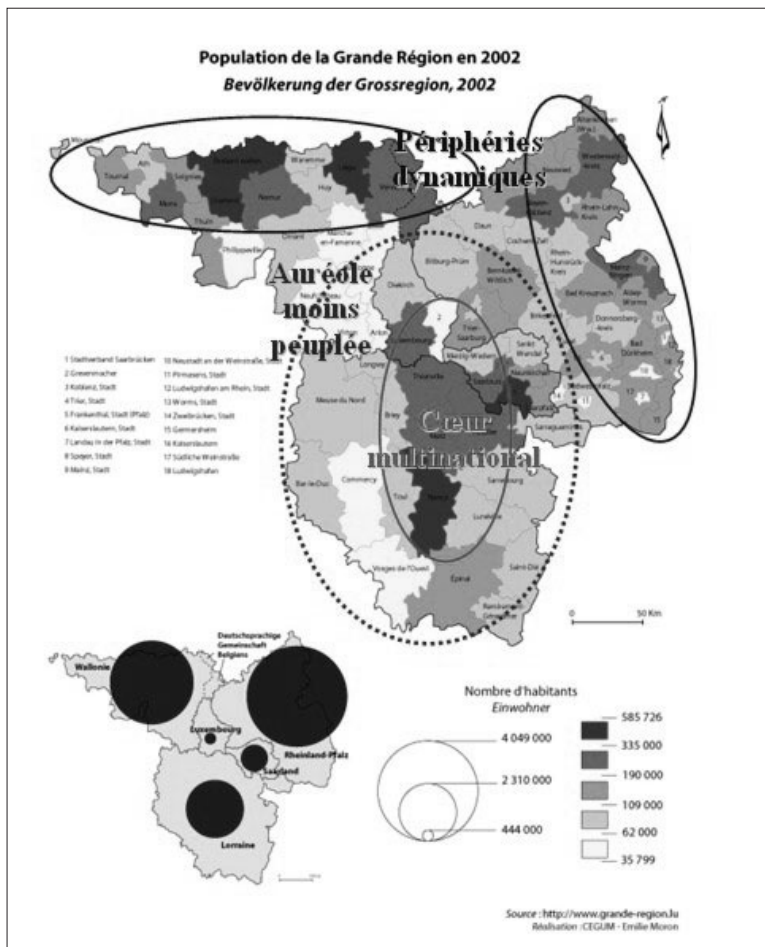
Cartes 1-4 : Saar-Lor-Lux : un espace à géographie variable.  
(Source : Éric Auburtin, IFG, Paris 8)

La carte comme système de représentations d'une identité transfrontalière

## La carte met en évidence un système de relations interfrontalières dissymétriques

Loin de disparaître, la frontière internationale se recompose comme une nouvelle discontinuité qui rapproche et éloigne en même temps les populations frontalières qui se déplacent ou se rencontrent au sein de la Grande Région. La mise en corrélation des données socio-économiques (répartition par âge, évolution des taux de croissance et des niveaux de chômage, intensité des flux de travailleurs transfrontaliers ou de résidence) permet de montrer que l'espace des interactions transfrontalières se réduit à un ensemble qui s'étend d'Arlon (Belgique) à Pirmasens (Allemagne) d'Ouest en Est, de Luxembourg-Ville à l'agglomération nancéenne du Nord au Sud : c'est dans cet espace transfrontalier de proximité que les dynamiques urbaines, logistiques et relationnelles sont les plus fortes.

Les espaces en marge sont des zones faiblement peuplées et qui présentent également des barrières linguistiques (Lorraine germanophone et francophone), culturelles (Ardennes en Belgique et Eifel en Allemagne) et économiques (pauvreté relative et pénurie de l'offre sur le marché de l'emploi en Wallonie particulièrement dans l'ancien bassin de Charleroi et de la Basse Sambre) (carte 5).

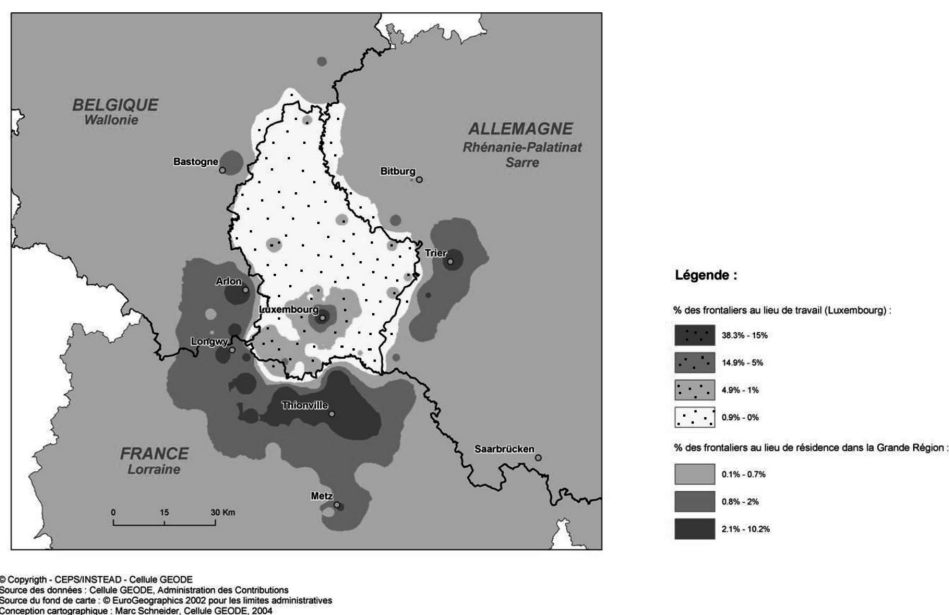


**Carte 5 :**  
Population de la Grande Région en 2002.

(Source : <http://www.granderegion.net/fr/documents-officiels/reso-doc-cesgr/index.html>. 8<sup>e</sup> sommet CESGR : *Résolution sur l'examen de la situation économique et sociale de la Grande Région.* (texte+cartes)  
Grégory Hamez  
– Émilie Moron –  
Sophie de Ruffray)

Il existe ainsi au cœur de la Grande Région un bassin transfrontalier de proximité qui constitue aussi très largement le réservoir de main d'œuvre de l'État luxembourgeois (carte 6). Ce dernier, fort du dynamisme de sa place financière (46 % de son produit intérieur brut – PIB) attire plus de 144 000 travailleurs frontaliers des régions voisines (50,1 % venant de Lorraine), plus déprimées économiquement, et dont le Grand Duché a besoin, sa base nationale restant relativement étroite : avec 502 000 habitants, le pays compte déjà plus de 43 % d'étrangers (OIE, 2009 ; Portail des statistiques du Grand Duché, 2010). La Sarre et le Palatinat continuent d'attirer encore à eux près de 25 800 frontaliers essentiellement lorrains (94 %), mais à la différence du Luxembourg, depuis 2006, on assiste à une légère décélération des recrutements transfrontaliers : la crise des secteurs industriels de l'automobile, du textile ou de la chaussure, de part et d'autre des frontières de la Grande Région, expliquent en partie ce reflux. Les dynamiques résidentielles permettent, quant à elles, de montrer une situation inverse (cartes 7a-7b). Ce sont assez largement les territoires mosellan ou de la province belge du Luxembourg qui se révèlent les plus attractifs pour des acheteurs allemands ou luxembourgeois à la recherche de terrains ou/et d'habitations plus facilement accessibles et moins chers.

**Vue synthétique de la répartition des frontaliers au lieu de résidence dans la Grande Région et de leur répartition au lieu de travail (Luxembourg).**

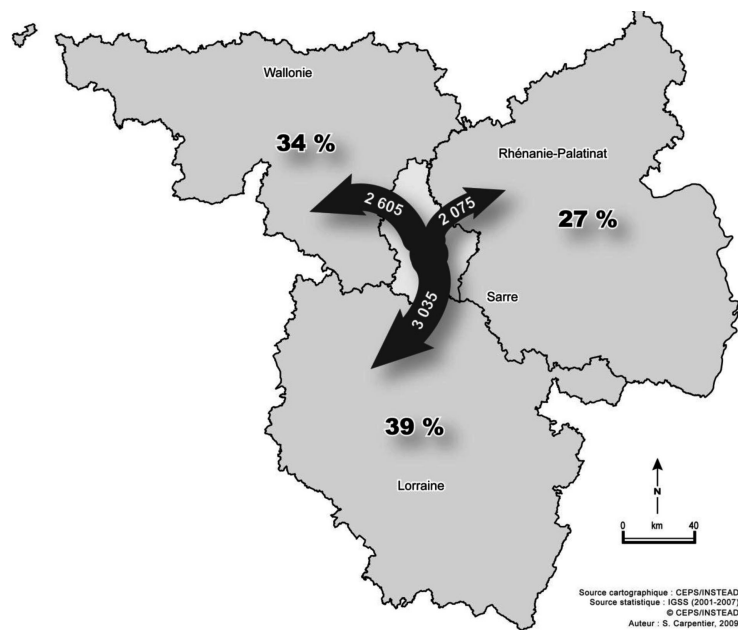


**Carte 6 :** L'origine des frontaliers travaillant au Luxembourg, 2004.

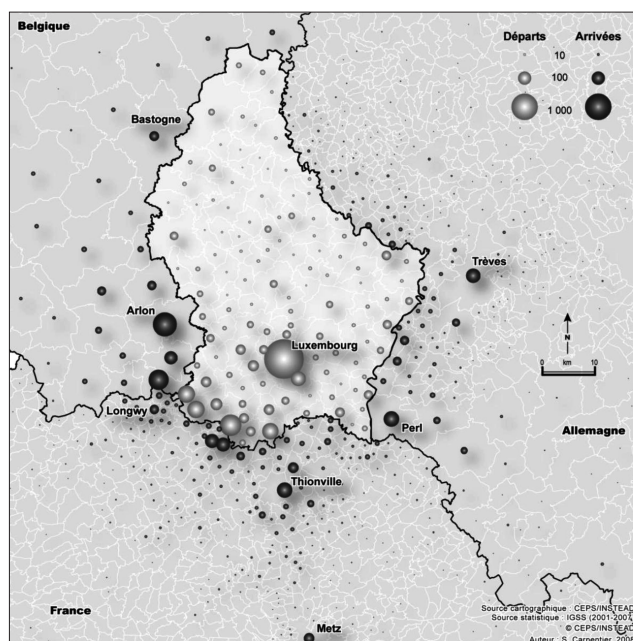
(Source : CEPS INSTEAD Luxembourg Cellule Géode. Réalisation Marc Schneider).

Carte adaptée pour une impression en noir et blanc.

La carte comme système de représentations d'une identité transfrontalière



**Carte 7a** : Actifs ayant quitté le Luxembourg pour s'installer dans la Grande Région (2001 à 2007).  
 (Source : Carpentier S., dir., 2010, *La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines*, Collection Forum Europa, Luxembourg, Saint-Paul)



**Carte 7b** : Actifs ayant quitté le Luxembourg pour s'installer dans la Grande Région selon la commune de départ et d'arrivée (2001 à 2007).  
 (Source : Carpentier S., dir., 2010, *La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines*, Collection Forum Europa, Luxembourg, Saint-Paul)

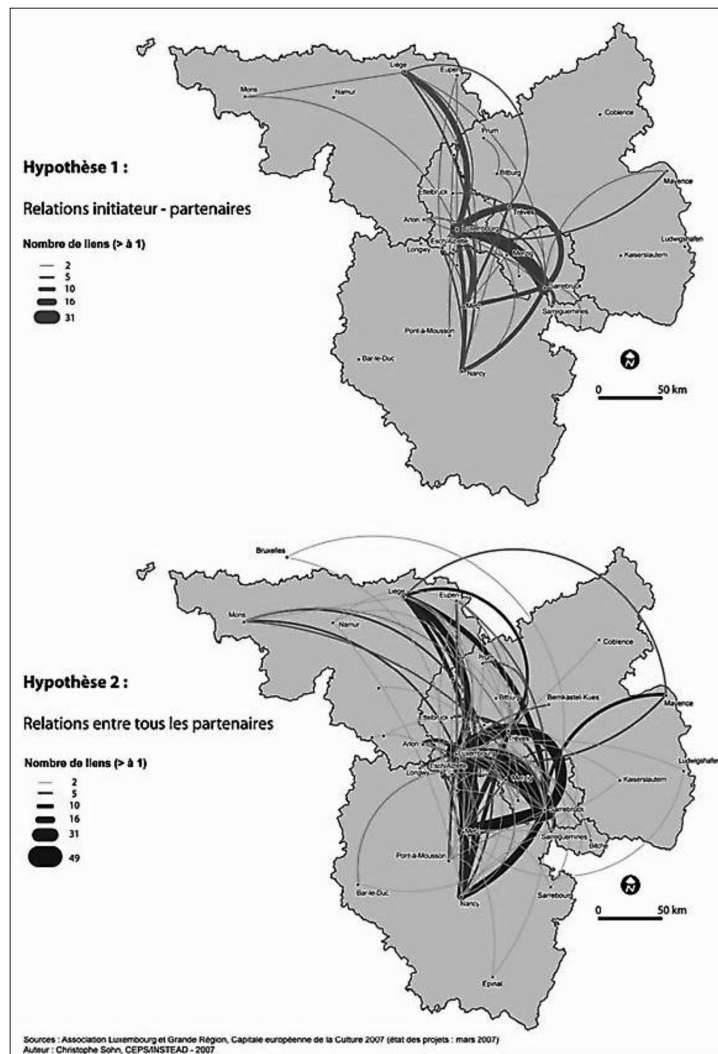


D'une manière générale, la représentation des dynamiques socio-économiques au sein de la Grande Région, qu'il s'agisse des flux de travail ou de résidence, montrent que la frontière, loin d'avoir disparu se recompose en frontière-zone voire en frontière-point (au sein d'une même commune). Dans le cadre du Marché unique, les différentiels législatifs, fiscaux ou sociaux jouent bien davantage en faveur d'un territoire et au détriment d'un autre, voire au sein d'un même territoire quand s'y rencontrent deux populations au niveau de vie contrastés (travailleurs frontaliers et résidents non actifs dans le pays voisin).

Si les synergies transfrontalières se réduisent à un espace restreint, l'approche réticulaire renforce encore l'impression d'un espace grand-régional largement écartelé et réduit aux relations entre ses principaux centres métropolitains. L'expérience « Luxembourg – Grande région, capitale européenne de la culture 2007 », associe pour la première fois un territoire transfrontalier à la ville organisatrice de l'événement. Si toutes les parties de la Grande Région ont bien été associées, les parties luxembourgeoise et germanophones (la Sarre et la région de Trèves surtout) en ont été les véritables animateurs (Sohn, 2009). Metz et Nancy ont ainsi pâti de la concurrence acharnée qu'elles se sont livrées pour leur représentation dans la coordination régionale jusqu'à ce que le Conseil régional décide, après son basculement à gauche aux élections régionales de 2004, de reprendre la main. Christophe Sohn (*ibid.* : 244-245) montre clairement que c'est « au niveau de l'ancien espace de coopération SarLorLux où les relations sont davantage marquées par une histoire et un destin communs, que les liens entre les villes bénéficient de la plus grande cohésion; toutefois, si l'on s'intéresse à l'espace des « nœuds », les deux villes qui coopèrent le plus, Sarrebruck (Saarbrücken) et Luxembourg, sont également celles qui se disputent la place de pivot » (cartes 8a et 8b). L'importance des dissymétries transfrontalières mises en évidence par les cartes, obligent ou incitent un certain nombre d'acteurs à convoquer d'autres types de représentations cartographiques, plus subjectives, pour inviter les citoyens à dépasser leur cadre de référence habituel et les projeter dans une nouvelle communauté de destin, la Grande Région.



La carte comme système de représentations d'une identité transfrontalière



### Cartes 8a et 8b :

Les relations culturelles transfrontalières entre les différents partenaires, de l'expérience « Luxembourg-Grande Région 2007, capitale européenne de la culture ».

(Source : Sohn Ch., 2009, « Des villes entre coopération et concurrence. Analyse des relations culturelles transfrontalières dans le cadre de Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007 », *Annales de Géographie*, 667, pp. 228-246)

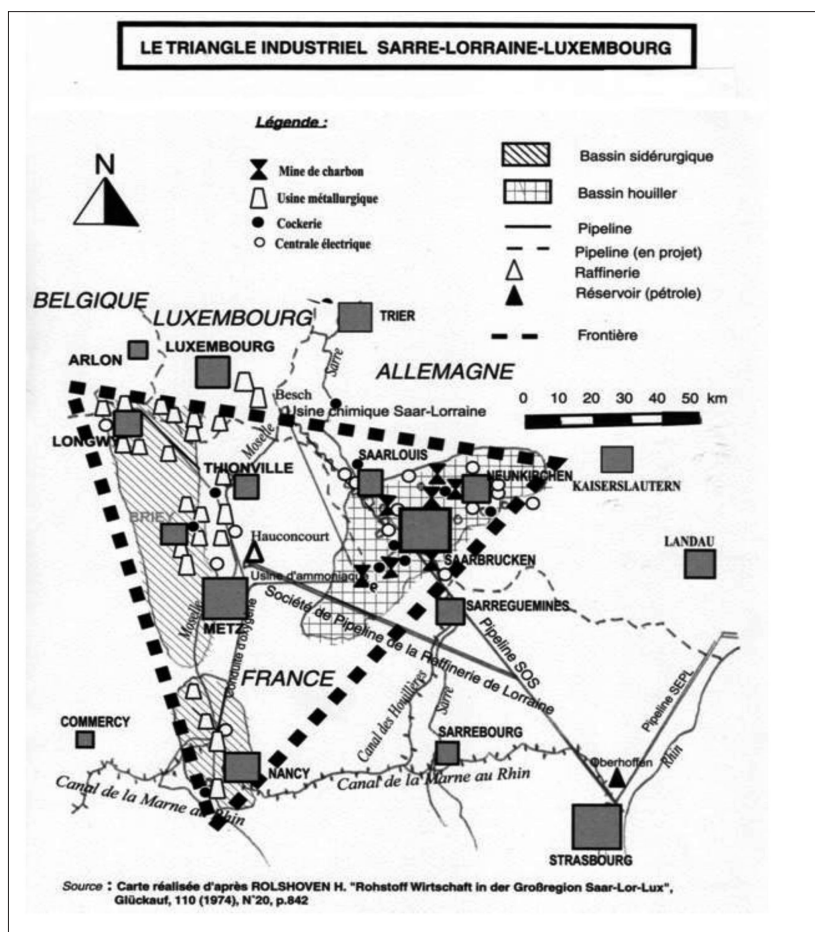
## La carte révèle une nouvelle territorialité transfrontalière : la Grande Région, une communauté de destin ?

La carte va alors servir de support à une construction identitaire qui révèle autant l'identification d'un opérateur à un espace que l'identité conférée à cet espace (Lussault, 2003).

## Faire disparaître la frontière internationale...

Un certain nombre de représentations vont conforter l'idée que ce sont les frontières internationales qui sont largement artificielles. L'ingénieur sarrois,

Hubertus Rolshoven, directeur des mines de Sarre et président de l'IRI (Institut régional intracommunautaire – désormais l'Institut de la Grande Région) est l'un des premiers en 1969, à imposer la figure du « triangle lourd Saar-Lor-Lux » (carte 9) comme catalyseur régional de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), instituée par la déclaration Schuman le 9 Mai 1950. La carte rappelle l'importance des localisations minières et sidérurgiques transfrontalières dans un périmètre restreint autour des frontières franco-germano-luxembourgeoises et donne ainsi substance à la coopération transfrontalière qui se met en place entre les trois pays dès 1971. Même un quart de siècle plus tard, en pleine crise de la sidérurgie, Jacques Chérèque, nommé en 1984 préfet dans le gouvernement Fabius, puis ministre dans le gouvernement Chirac de 1986 à 1988 en charge des reconversions industrielles, lance l'aventure du Pôle européen de développement de Longwy (PED) autour de l'idée de « faire d'une communauté de problèmes, une communauté de destin », en transformant ce petit territoire en « laboratoire de l'Europe au 1/1000<sup>e</sup> » voulu par Jacques Delors pour surmonter l'hémorragie démographique et préparer les conditions de la reconversion.

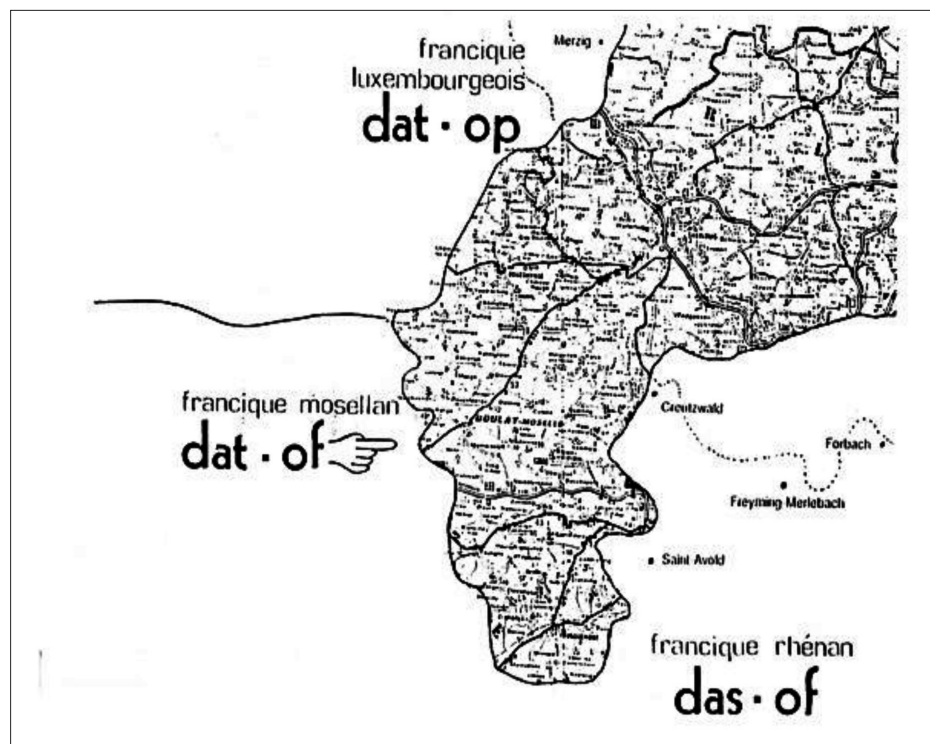


Carte 9 : Le « triangle lourd Saar-Lor-Lux », émanation régionale de la CECA.  
(Source : Éric Auburtin, IFG, Paris 8)

### ... et lui substituer de nouveaux référents identitaires

En 1995, en lançant la Grande Région sur les fonds baptismaux au Sommet des exécutifs de Mondorf-les-Bains, Oskar Lafontaine, ministre-président de la Sarre et Jean-Claude Juncker, Premier ministre luxembourgeois, exhument la figure mythique de la Lotharingie pour donner substance au nouvel projet territorial à construire. En montrant que la Grande Région renouait avec un passé ancestral, en tout cas antérieur à la formation des États-nations français et allemand, ces acteurs politiques de premier plan engagent les citoyens à une prise de conscience identitaire à un niveau régional semblable à ce qui s'est fait au XIX<sup>e</sup> siècle au niveau des nations (Pauly, 2008). La Lotharingie, espace d'échanges économiques et de médiations culturelles entre le monde roman et le monde germanique représente la figure synchrétique idéale capable de symboliser le rapprochement transfrontalier et renouer avec les fils d'une histoire interrompue par le choc des nations et des guerres du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles. La carte de la Lotharingie vient ainsi servir de support au discours. Elle ne donne toutefois aucune indication diachronique de la rapide dislocation de cette construction historique dès la mort de Lothaire en 870 puis de sa disparition définitive au XI<sup>e</sup> siècle : le contour de cette Lotharingie, résultat des partages successifs, ne correspond d'ailleurs pas, comme le rappelle Michel Pauly (2008) aux limites de la Grande Région actuelle, sans le Brabant, le Limbourg, la Hollande, la Zeelande et la Frisonie.

Néanmoins, ces représentations géo-historiques font florès auprès de certains acteurs culturels. Des associations cherchant à promouvoir le francique comme langue régionale vont par exemple, du côté mosellan, inscrire leur terrain d'action dans un espace transfrontalier délimité par les isoglosses, qui fixent les limites entre les différents parlers de l'aire francique. Il s'agit ici pour l'association *Gau un Griis* (carte 10) dans les années 80 de jouer du dialecte comme d'un territoire émotionnel marqué par la force des pratiques anciennes, inscrites dans la géographie des langues vernaculaires et du terroir. L'héraldique vient souligner sur la carte la force de l'enracinement. L'approche culturelle constitue ainsi depuis 1995, et plus encore depuis 2007, l'un des vecteurs essentiels de la coopération au sein de la Grande Région, même si celle-ci n'a rien d'évident. Au delà du cas lotharingien, ce rapprochement culturel sous-tend le projet géopolitique d'une Europe des régions, capable de transcender la réalité des États-nations en encourageant une décentralisation renforcée des relations de pouvoirs sur un plan transfrontalier.



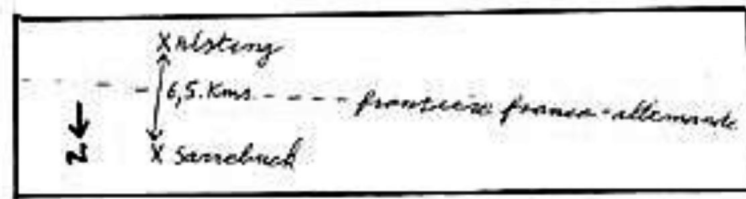
Carte 10 : Les limites d'action de l'association Gau un Griis.  
(Source : Association Gau un Griis)

### ... malgré des constructions mentales fortement territorialisées et encore nationalement ancrées

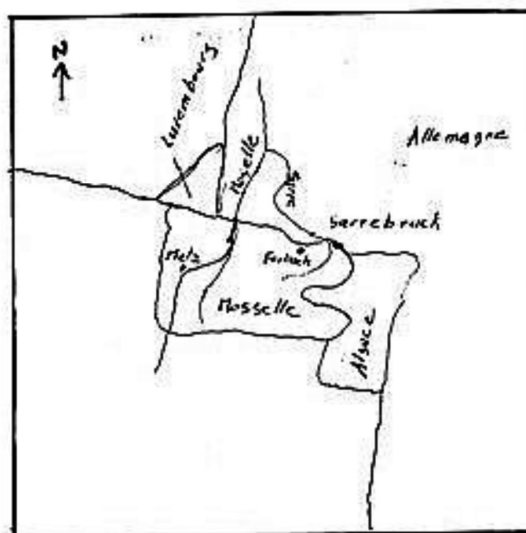
Une enquête quantitative a été réalisée par l'auteur, entre juin 1997 et avril 1998, auprès de cinquante-cinq travailleurs frontaliers lorrains occupés en Sarre pour, à l'aide des réponses apportées et de la confection de « cartes mentales » de l'espace de vie, se faire une idée autant de l'évolution des conditions de travail et des modes de vie que du sentiment d'appartenance, dès lors que cette frontière internationale est traversée de manière quotidienne. Seuls trente-cinq frontaliers ont bien voulu se plier à l'exercice de la représentation cartographique. Agés de trente à cinquante ans pour le trois quart des sondés, les quatre cinquièmes de l'échantillon travaillent comme ouvriers ou employés dans le secteur secondaire sidérurgique, métallurgique ou automobile, les professions de cadres ou le secteur libéral ne se situant qu'à la marge. La constitution de l'échantillon apparaît conforme aux enquêtes réalisées par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) (Dubois-Pot, 2010) sur le profil sociologique des frontaliers lorrains occupés en Sarre.

Un quart des frontaliers se contente de représentations sommaires de l'espace de vie transfrontalier; le limitant au trait qui sépare le domicile du lieu de travail dans le cadre des migrations alternantes ou aux contours du cadre régional (Sarre-Moselle-Luxembourg), dans lequel il a l'habitude de vivre (cartes mentales II a à d, de type 1 ou 2, variante 1). Les espaces géographiques voisins ne sont que rarement indiqués (la Meurthe-et-Moselle, le Bas Rhin, etc.). Vingt cinq représentations mentales mettent en scène un espace de type réticulaire (cartes mentales de type 2, variante 2 ou 3) centré sur la partie française et mosellane ou, pour une part plus résiduelle (cinq d'entre eux), une description appuyée de l'espace transfrontalier et des activités pratiquées. Le niveau d'analyse change et s'élargit : le sud de la Sarre, la région de Trèves semblent mieux connus. Ce sont des employés et cadres du secteur tertiaire, à la marge de l'échantillon, qui fournissent les représentations les plus élaborées. Ils ne limitent pas leur fréquentation de la Sarre aux aspects professionnels ou de *shopping* mais élargissent leurs pratiques à des activités touristiques et culturelles (e.g. fréquentation du théâtre Perspectives).

Cartes II a et b : Espace de vie, espace vécu de frontaliers mosellans occupés en Sarre, 1998.  
(Source : Éric Auburtin, IFG Paris 8)



Carte mentale de type 1. Les liaisons domicile-travail.



Carte mentale de type 2. Variante 1. Le cadre transfrontalier.





matière d'indemnisation-chômage et de protection sociale sur lequel se greffe parfois des difficultés d'ordre linguistique. En outre, la mobilité ne se fait plus vraiment dans le cadre de bassins industriels complémentaires marqués par une certaine conscience de classe comme au temps des mines et de la sidérurgie, mais dans le cadre d'un marché du travail plus segmenté et atomisé, en liaison notamment avec des sociétés de services, qui constituent la principale base de recrutement au Grand Duché de Luxembourg.

Pour autant, l'explosion des flux de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg pose aussi, d'un point de vue pragmatique, la nécessité, tant pour les communes françaises que luxembourgeoises, de prendre en compte les conséquences que celle-ci fait peser sur la saturation des axes de communication. Il devient ainsi urgent d'organiser voire de planifier un cadre d'action, un aménagement plus concerté du territoire.

## Les cartes programmatiques créent les conditions d'une territorialisation transfrontalière

La carte constitue, à ce titre, l'instrument par excellence de la planification, permettant de visualiser les contraintes, les objectifs, voire les résultats attendus d'un aménagement concerté du territoire. Elle introduit les conditions d'une véritable territorialisation transfrontalière. Depuis 2001, le Schéma de développement de l'espace SarLorLux+<sup>2</sup>, émanation régionale du Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC) représente la vision spatiale partagée par les principaux acteurs en charge de l'aménagement du territoire. Les ministères de l'Aménagement luxembourgeois et sarrois en constituent toutefois les fers de lance, au point d'en reprendre de manière fidèle les objectifs, dans leur propre schéma d'aménagement national ou régional.

## Faire de la Grande Région un carrefour logistique européen

En tant qu'État souverain, le Grand Duché de Luxembourg participe activement aux politiques européennes en matière de développement urbain et de cohésion territoriale. En témoigne la localisation du siège de l'Observatoire en réseau de l'Aménagement du territoire européen (ORATE) à Luxembourg, qui réunit des scientifiques et des chercheurs des différents États-membres autour de l'élaboration d'objectifs communs en matière d'aménagement du territoire, à partir de scénarios prospectifs mettant en évidence les potentiels de développement

---

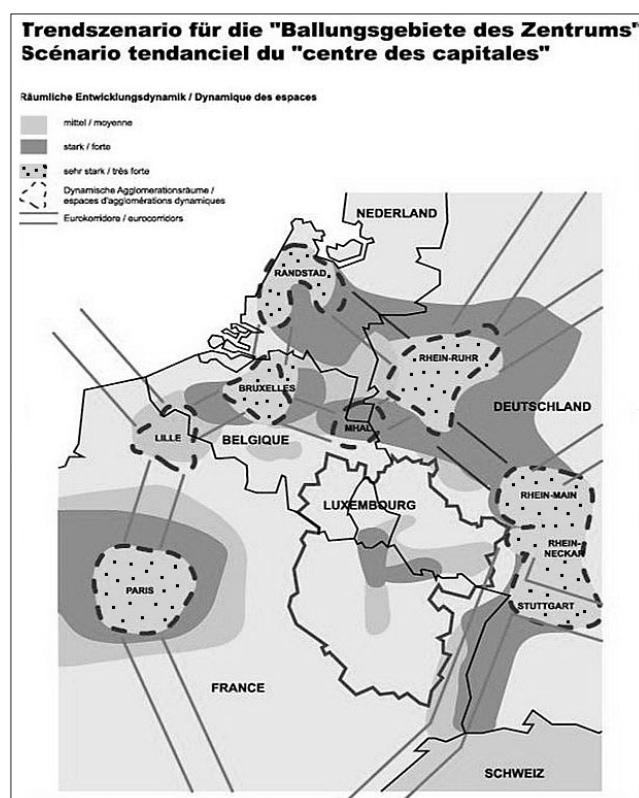
<sup>2</sup> Le territoire circonscrit par l'étude reste l'espace transfrontalier de proximité, composé de la province belge du Luxembourg, du Grand Duché, de la Sarre, de la Lorraine et de la région de Trèves au Palatinat.



des régions et de l'espace européen. Assurant pour l'année 2009 la présidence du 11<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région, le Grand Duché a fait de l'aménagement du territoire transfrontalier sa priorité essentielle, même si, en la matière, les autorités nationales restent souveraines. Deux objectifs prioritaires ont été poursuivis sous présidence luxembourgeoise : une consolidation du positionnement européen de la Grande Région par rapport à d'autres régions ; un renforcement de la cohésion interne de son territoire surtout sur ses franges frontalières.

En effet, en même temps que se constitue un SarLorLux urbanisé et industrialisé autour de conurbations et d'agglomérations transfrontalières ou de réseaux de villes, se pose la question de la survie d'un SarLorLux beaucoup plus rural, où les densités peuvent être inférieures à 15 hab/km<sup>2</sup> et qui fait parti de l'espace des plus faibles densités au niveau européen : cet espace prend en écharpe l'ensemble interrégional par son flanc Ouest, depuis le sud de la Wallonie et la Meuse jusqu'au massif vosgien et à la forêt des Ardennes sur son flanc Est (carte 5).

La Grande Région doit s'appuyer sur le sillon mosellan pour constituer un *eurocorridor* de premier plan (carte 12) en devenant un espace de délestage possible pour les flux provenant de la région « centre des capitales » de Rotterdam-Bruxelles vers l'Europe du Sud. Il s'agit surtout de faire de la Grande Région un carrefour européen autour d'activités industrielles et de pôles de services logistiques, lui permettant de renforcer à la fois son accessibilité et sa compétitivité par rapport à d'autres régions européennes.

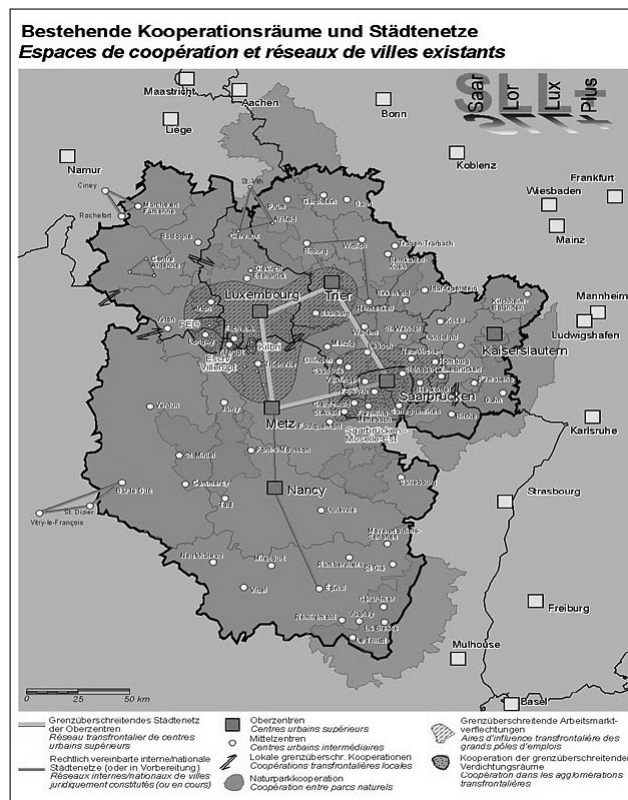


**Carte 12 :** La Grande Région. Les dynamiques spatiales du développement régional dans l'espace « Centre des Capitales », scénario tendanciel. (Source : Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Grand Duché de Luxembourg). Carte adaptée pour une impression en noir et blanc.

## Le polycentrisme maillé s'impose comme la nouvelle figure d'un aménagement concerté

Cette compétitivité ne pourra se construire qu'autour d'une aire polycentrique qui comporte Luxembourg, la zone du Pôle européen de développement de Longwy, associée à la vallée de l'Alzette, Metz, Nancy, Trèves et Sarrebruck. Les décideurs considèrent que dans un espace européen marqué par une concurrence de plus en plus forte entre les métropoles et les territoires pour capter les investissements industriels et financiers, il est devenu indispensable de travailler sur le renforcement de cette dimension métropolitaine en cherchant à renforcer les synergies entre des villes et agglomérations de 100 à 300 000 habitants, sachant qu'aucune ne dispose seule d'un véritable rayonnement européen, même Luxembourg malgré son statut de capitale d'État et de capitale européenne.

Des réseaux de villes se sont ainsi construits de manière très pragmatique depuis le début des années 2000 entre certaines métropoles frontalières pour construire un réseau de communication à haut débit ou mutualiser les conditions d'une offre touristique commune (carte 13). QuattroPole associe Metz, Luxembourg, Trèves et Sarrebruck depuis 2000, LELA+, Metz, Luxembourg, Thionville, Longwy, Esch-sur-Alzette et Arlon depuis 2006. Ils constituent de nouvelles structures de coopération de niveau horizontal jouant de la dimension topologique du réseau pour dépasser les contraintes ou blocages générés par la multiplicité des niveaux de pouvoirs à l'œuvre dans une organisation hiérarchique ascendante et descendante.



**Carte 13 :** Les espaces de coopération et les réseaux de villes en Grande Région, 2002. (Source : Schéma de Développement de l'Espace Saar-Lor-Lux+, Pré-rapport final, Institut für Ländliche Strukturforchung, Frankfurt am Main, 30 Novembre 2001, Réalisation : Dr Martin Niedermeyer).

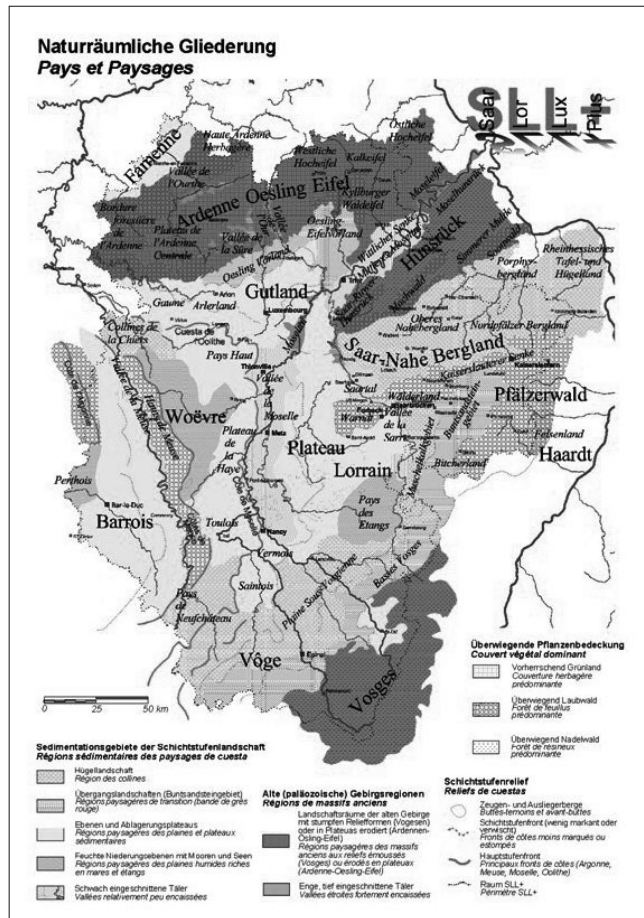
Mais le travail en réseau ne se limite pas au seul renforcement des synergies métropolitaines. Face au risque de dévitalisation de ses marges, les exécutifs de la Grande Région ont décidé de promouvoir une nouvelle forme de polycentrisme en faisant des parcs naturels transfrontaliers l'instrument principal d'une politique de développement local et de préservation des milieux. Tout comme les réseaux de villes doivent permettre de structurer progressivement un processus de métropolisation, les parcs naturels doivent assurer la mise en synergie « d'acteurs locaux, régionaux et transfrontaliers pouvant donner lieu à la mise en place de projets communs dans différents domaines tels que la protection de l'eau, la valorisation du patrimoine naturel ou encore le maintien et le partage de la mémoire des lieux »<sup>3</sup>. La mise en cohérence des deux processus n'est pour autant pas encore véritablement poussée.

La promotion de parcs naturels transfrontaliers (carte 13), par l'amélioration des relations entre espaces urbains et ruraux de faibles densités, contribue aussi à donner corps aux objectifs de la charte de Leipzig en matière de développement durable des territoires. Cette vision du territoire s'appuie sur l'existence de pays transfrontaliers, longtemps conçus comme des séparateurs identitaires, dans le cadre de la théorie des « frontières naturelles ». À l'heure de l'intégration européenne, les espaces naturels deviennent de nouvelles charnières de l'espace européen à construire (carte 14) (Fourny, 2003). La nature joue un rôle à la fois fonctionnalisant, par les coopérations qu'elle met en œuvre de part et d'autre de la frontière, et régionalisant, par les références culturelles, historiques ou patrimoniales, sur lesquelles s'appuient ou desquelles s'inspirent ces collaborations.

---

<sup>3</sup> Communication faite par Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire luxembourgeois, le 17/02/2009, à l'occasion du séminaire transfrontalier « Les Parcs naturels de la Grande Région : moteurs du développement régional des espaces ruraux », dans le cadre de la préparation au 1<sup>er</sup> Sommet de la Grande Région.

La carte comme système de représentations d'une identité transfrontalière



**Carte 14** : Des « pays naturels » transfrontaliers : un découpage possible en Grande Région.  
 (Source : Schéma de Développement de l'Espace Saar-Lor-Lux+, Pré-rapport final, Institut für Ländliche Strukturforshung, Frankfurt am Main, 30 Novembre 2001, Réalisation : Dr Martin Niedermeyer)

## Conclusion

L'analyse cartographique des dynamiques transfrontalières permet de dessiner les nouveaux contours de la frontière : même si la frontière-ligne garde encore sa pertinence dans la mesure où elle continue de séparer des législations fiscales, sociales et institutionnelles différentes, avec la multiplication des interactions transfrontalières, la frontière-zone, voire la frontière-point, se substituent progressivement à elle comme autant de « fronts avancés » à l'intérieur du territoire infranational. La carte constitue là un rôle essentiel. Elle n'apporte pas seulement une compréhension du monde en « extension ». Par les lignes et points qu'elle relie, elle permet aussi une lecture en « intensité » par rapport à ce qui remplit l'espace (Deleuze, 1993). Elle modifie le statut de la frontière, en gommant progressivement ses aspérités pour produire un nouveau territoire, quitte parfois, pour en légitimer les contours, à réifier des figures historiques ou culturelles du passé. Objet de séduction, la carte reste avant tout un instrument de pouvoir.

De ce point de vue, les représentations cartographiques du fait transfrontalier peuvent incarner des logiques contradictoires : un certain nombre de productions

sous-tendent le discours souvent très eurovolontariste d'une grande partie des acteurs en charge de la coopération transfrontalière, faisant de la frontière un objet de plus en plus dévalué sur un plan fonctionnel. Pour autant, lorsqu'on confronte ce discours à celui des actifs transfrontaliers ou des résidents frontaliers, voire à la mise en œuvre concrète d'actions sur le terrain, on se rend compte qu'à bien des égards, la frontière ne constitue pas une réalité dépassée sur un plan institutionnel ou symbolique; certaines crispations peuvent même ressurgir dès lors que le différentiel constitué par la frontière suscite crainte, irritation ou frustration, de part et d'autre d'une frontière internationale voire en deçà. On s'aperçoit alors que la transgression reste davantage du domaine de la mise en scène que de la réalité, même si la logique de projet oblige à trouver des synergies et contribue à éclairer et à dépasser les blocages ou représentations internes. Un autre rapport se crée alors avec la frontière, plus flou et plus contradictoire dans sa matérialisation comme dans ses intentions.

## Références

- Auburtin É., 2002, *Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine*, Thèse en Géographie, spécialité Géopolitique, Université Paris 8, 3 tomes.
- Deleuze G., 1993, *Critique et clinique*, Paris, Éd. de Minuit.
- Dubois-Pot J., 2010, « Le travail frontalier lorrain au diapason des économies limitrophes », *Économie lorraine*, 233, pp. 1-4.
- Fourny M.-Ch., 2003, « Cette montagne que l'on partage. Frontière et montagne dans les coopérations transfrontalières de régions alpines », *Revue de Géographie Alpine*, 91 (3), pp. 57-70.
- Le portail public des statistiques du Grand Duché de Luxembourg, *État de la population, recensement général de la population, 1981-2010*, [http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=384&IF\\_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1&RFPath=68](http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=384&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1&RFPath=68)
- Lévy J., 2003, « Métrique », pp. 607-609, in : Lévy J., Lussault M., dir, *Dictionnaire de la géographie, de l'espace et des sociétés*, Paris, Belin.
- Lussault M., 2003, « Identité spatiale », pp. 480-481, in : Lévy J., Lussault M., dir, *Dictionnaire de la géographie, de l'espace et des sociétés*, Paris, Belin.
- Observatoire interrégional de l'emploi (OIE), 2009, *6e rapport sur le marché de l'emploi dans la Grande Région*, juillet.
- Pauly M., 2008, « De l'Austrasie à Sarre-Lor-Lux : la "Grande Région", une entité historique », pp. 307-317, in : Roth Fr., dir, « Lorraine, Luxembourg et Pays wallons. Mille ans d'histoire », *Annales de l'Est*, n° spécial 1, pp. 307-326.
- Sohn Ch., 2009, « Des villes entre coopération et concurrence. Analyse des relations culturelles transfrontalières dans le cadre de "Luxembourg et Grande Région", Capitale européenne de la Culture 2007 », *Annales de Géographie*, 667, pp. 228-246.